

**Procès-verbal
de la 73^e assemblée générale
du vendredi 6 octobre 2023
à Trélex**

Ouverture de la 73^e assemblée générale par la présidente

A 9 heures 30, Mme Patricia Audétat, présidente, ouvre la 73^e assemblée générale de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à la Grande Salle de Trélex, et salue la présence des invités :

- M. Olivier Fargeon, Préfet du district de Nyon
- M. Pierre Hofmann, Syndic de la commune de Trélex
- M. Jean-Luc Schwaar, Directeur général des Affaires Institutionnelles et Communales (DGAIC)
- M. Vincent Duvoisin, Directeur des Affaires Communales et Droits Politiques (DACDP), ainsi que ses collègues Joëlle Wernli, Liliana Peixoto et Thierry Bornick,
- M. Eloy Fellay, Directeur de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) et ancien secrétaire municipal de la commune d'Avenches
- M. Patrick Arlettaz, Président de l'Association des Secrétaires et Caissiers du Valais Romand (ASCVR) et caissier de la commune de Fully
- M. Rizwan Khokhar, membre du comité de l'Association Vaudoise des Contrôles des Habitants (AVDCH)
- M. Florian Magnin, Président de l'Association des Secrétaires de Conseils Communaux et Généraux Vaudois (ASCCGV) et secrétaire du Conseil communal de Gimel
- M. Pierre-Alain Dupertuis, membre d'honneur de l'AVSM et secrétaire municipal de la commune de la Tour-de-Peilz,
- les représentants des médias.

La Présidente excuse

- Mme Chantal Turin, Préfète du district de Nyon
- le comité de la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM)
- l'Association Cantonale Vaudoise des Boursiers Communaux (ACVBC)
- l'Association Genevoise des Secrétaires Communaux (AGSC)
- l'Association Fribourgeoise des Agent-e-s d'Administration Communale (AFAAC)

La convocation de l'assemblée générale ayant été adressée dans les délais statutaires et aucune demande de modification n'ayant été adressée au comité, l'ordre du jour est approuvé.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 octobre 2022

Chacun a reçu ce document, signé Giancarlo Stella, secrétaire aux p.-v. ; il pouvait être téléchargé depuis le [site de l'AVSM](#).

Il est approuvé (8 abstentions).

Présentation du district de Nyon par M. le Préfet Olivier Fargeon

M. le Préfet Olivier Fargeon présente son district, situé au cœur de l'arc lémanique, qui comprend 47 communes pour une superficie totale de 307 km².

En sus de ses attributions de Préfet, M. Fargeon a également officiellement été désigné par le Conseil d'Etat en qualité de répondant du Canton pour les gens du voyage.

Présentation de la Commune de Trélex par M. le Syndic, Pierre Hofmann

M. le Syndic salue les invités et remercie en particulier la Présidente d'avoir choisi sa commune pour accueillir l'assemblée de l'AVSM.

Il explique que les principaux enjeux de la commune de Trélex découlent d'une forte évolution démographique depuis les années 1980, elle-même liée au développement de la motorisation et de l'autoroute. La proximité avec la ville de Nyon et le trafic pendulaire Lausanne – Genève ont nécessité d'importants efforts pour sécuriser les axes principaux et maintenir la tranquillité dans les quartiers.

Cela étant, bien que l'activité professionnelle s'exerce majoritairement à l'extérieur, Trélex demeure une commune active dont les habitants profitent de l'agréable situation géographique entre montagnes et lac.

De nombreux projets ont été réalisés ces dernières années : la mise en place d'un CAD intercommunal, la récente rénovation de la tour de l'horloge, ainsi que la restauration de l'Auberge, ou encore les travaux entrepris sur le bâtiment communal ne sont que quelques exemples.

Trélex est également soucieuse de protéger ses ressources en eau et préserver les ressources naturelles. Récemment engagée dans une démarche PECC, elle propose désormais 12 projets concrets pour engager la transition énergétique chez les propriétaires.

Retrouvez sur le site officiel la [présentation en images de la commune de Trélex](#).

Informations de M. Jean-Luc Schwaar, directeur général des Affaires institutionnelles et communales (DGAIC)

En préambule, M. Schwaar se réjouit de l'excellente collaboration que la DGAIC a développée avec les communes, notamment par l'intermédiaire des secrétaires municipaux. Il revient sur les dossiers ayant principalement occupé son service.

Il présente les dernières évolutions de la **nPIV** suite à l'accord institutionnel du 30 mars dernier (conclu entre le Canton, l'UCV et l'AdCV). Ces mesures permettront le rééquilibrage financier en faveur des communes, une diminution de la progression de la participation à la cohésion sociale et une nouvelle répartition de la facture policière. Le nouveau projet vient tout juste d'être adopté par le Conseil d'Etat (04.10.2023).

L'introduction du principe de solidarité basé sur un revenu fiscal standardisé et le nouveau mécanisme de versement en faveur des communes les plus faibles (dotation minimale) permettront également, dès 2025, une meilleure péréquation des ressources entre les communes. Dans cette même idée de lisser les disparités, la définition des besoins structurels a été affinée pour retenir les critères suivants : surface productive, altitude et déclivité, élèves pondérés. Enfin, des compensations particulières ont été prévues pour les villes.

Quant aux factures cantonales, la nouvelle clé de répartition de la facture policière est inversée et l'Etat renonce au principe de facturer le coût effectif des policiers affectés aux missions de police déléguées. S'agissant de la cohésion sociale, la nouvelle répartition se calculera en franc par habitant.

Le rééquilibrage prévu sera attribué (péréquation verticale) aux piliers décrits ci-dessus et un mécanisme de compensation transitoire est instauré pour les communes défavorisées. Des formations sont disponibles en ligne et la présentation complète de la DGAIC est accessible sur le [site de l'AVSM](#).

La DGAIC travaille également sur des projets de **proximité** par le biais des prestations en ligne mais aussi en proposant le développement de mesures pour se rapprocher physiquement des citoyens (ex. guichets de proximité et mesures de « décentralisation ») afin d'améliorer l'accès à certaines prestations aujourd'hui difficilement accessibles pour certains usagers. Des réflexions sont en cours.

Quant à la **révision de la Loi sur les communes**, les différents groupes de travail auxquels l'AVSM a largement contribué, ont rendu leur rapport et formulé des propositions. La rédaction du premier projet est maintenant en cours. Elle sera mise en consultation auprès des communes par la suite.

Enfin, 30 communes pilotes tiendront, dès janvier 2024, leurs comptes en **MCH2**. Le Canton de Vaud sera ainsi le dernier à réaliser cette démarche qui s'étalera sur plusieurs années, étant précisé que les dernières communes et associations de communes devront avoir adopté MCH2 au plus tard en 2027.

Exposé de M. Stéphane Genoud, Professeur responsable du Management de l'énergie à l'Institut Entrepreneuriat & Management de la HES-SO Valais, sur le thème « Transition énergétique : les solutions concrètes à l'échelle des communes »

Partant du postulat qu'on ne peut plus éviter les changements climatiques et qu'il faut s'adapter rapidement aux conséquences, M. Genoud exhorte les communes à prendre conscience de l'urgence et à entrer concrètement en action.

L'effondrement climatique est en effet particulièrement perceptible cette année. Les températures ont explosé cet été, il est donc impératif et urgent de définir une politique énergétique permettant de réduire notre consommation.

Sur le plan communal, des solutions doivent être rapidement trouvées pour améliorer la capacité énergétique des bâtiments, préserver la qualité de l'eau et améliorer globalement sa gestion. Les précipitations intenses vont aussi s'intensifier ; il faut très rapidement identifier les zones à risques et prendre des mesures en conséquence.

Les autorités doivent se montrer exemplaires. L'urgence est réelle et la dépendance énergétique aux autres pays constitue un risque majeur pour notre économie. Le Canton de Vaud dispose d'un potentiel éolien énorme mais les efforts actuels ne sont que cosmétiques. Il faut soutenir et développer plus de projets dans ce sens.

Les communes doivent développer des mesures pour réduire le gaspillage des ressources et créer de l'énergie. Pour le chauffage, les CAD doivent être développés rapidement et, pour les communes qui n'ont pas de ressources en bois, d'autres solutions doivent être trouvées. L'énergie solaire – mais pas que – s'impose comme une évidence.

En bref, des solutions existent : la transition énergétique n'est pas un problème technique, c'est une question politique et il appartient aux collectivités de proposer et mettre en œuvre des mesures concrètes. A cet égard, il cite les projets « Microgrid » (regroupement de consommation propre - RCP). Group-IT, projet de recherche lancé par la HES-SO Valais et soutenu par l'Office Fédéral de l'Energie, peut accompagner les communes et soutenir les propriétaires dans le but d'accélérer le processus de transition énergétique.

La [présentation complète de M. Genoud](#), ainsi que les références et coordonnées de contact sont disponibles sur le site de l'AVSM.

Rapports du comité

Patricia Audétat, présidente, livre le rapport du comité de l'année écoulée. Cette première année à la tête de notre association lui a permis de faire un premier tour de piste des tâches lui incombant, à commencer par l'organisation de cette assemblée générale. Elle remercie les membres du comité de l'avoir soutenue.

Le comité s'est réuni à 9 reprises cette année. L'arrivée de deux nouvelles recrues a permis de mieux répartir les tâches au sein du comité en fonction des intérêts et compétences propres et de nous atteler à des travaux de longue haleine, comme la mise à jour du fichier des membres, qui nécessite une persévérance et une rigueur de tous les instants. Nous avons bien entendu traité nos thématiques habituelles que sont la formation, les relations avec les services cantonaux, les contacts avec les associations-sœurs, la communication, l'organisation de l'assemblée générale et le soutien aux collègues dans leurs rapports avec leurs autorités. Ce sujet seront repris ci-dessous de manière détaillée.

Pour le surplus, Mme Audétat explique avoir pris la décision de varier un peu cette année et passer la parole aux autres membres du comité afin que chacun puisse présenter à sa manière une facette des activités qui l'a particulièrement occupé durant l'année écoulée.

Elisabeth Jordan, principalement en charge de la **formation initiale**, remercie la Ville de Morges qui met gracieusement des salles à notre disposition depuis l'édition 2018 de la formation initiale (qui se déroulait alors sur une journée). Elle remercie aussi Giancarlo Stella qui s'occupe de la réservation et de l'intendance de cette formation initiale.

L'édition 2023 sur 2 jeudis en novembre a rencontré du succès. Les inscriptions ont afflué au point que, dès le 1^{er} jour, le cours était déjà complet. En novembre 2022, 15 collègues ont pu participer à ces 2 journées entières de formation initiale qui se veut participative et basée sur des échanges de conseils et de bonnes pratiques. Ces 2 jours de cours sont destinés aux membres des petites et moyennes communes et il est vivement conseillé aux personnes intéressées d'attendre d'avoir quelques mois d'expérience avant de s'inscrire.

Les invitations seront envoyées ces prochains jours (après la présente AG) par Yves Leyvraz. Les inscriptions seront ensuite ouvertes sur le site internet de l'AVSM et seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée. Le nombre de places est limité à une quinzaine de participants pour une meilleure interaction. Le prix du cours a été fixé à fr. 80.- pour les 2 jours (repas et boissons compris).

Elisabeth Jordan se réjouit de retrouver les futurs participants dans un mois. Elle sera accompagnée de Rachel Duronio pour la partie « administration » le 2 novembre, et de Chloé Carrara et David Ferrari (comité AVIATCO) pour la « police des constructions » le 9 novembre.

Les membres de l'AVSM qui seraient intéressés à devenir formateurs ou formatrices – même de manière occasionnelle – sont invités à s'annoncer auprès du comité. Toutes les idées sont les bienvenues.

Côté formation, pour les personnes les plus expérimentées, la FR2C (Association formation romande des cadres communaux) ouvre une nouvelle session, au début 2024. Cette formation certifiante est composée de 5 modules. D'ailleurs, une douzaine de nos collègues vaudois ont obtenu le fameux diplôme lors d'une cérémonie romande le 29 septembre dernier. Bravo et félicitations ! Ce diplôme ouvre la voie au brevet fédéral de cadre communal. Plus d'info sur les sites [d'Avenir formation](#), de la [FR2C](#) et de [l'AVSM](#).

Au chapitre des projets en lien avec la formation, **Patricia Audétat** ajoute que le comité est justement actuellement en train de mener une réflexion sur la **formation en matière de police des constructions**. En effet, la formation initiale comprend un volet sur cette thématique, avec le soutien précieux d'un membre du comité de l'AVIATCO, mais le comité s'est rendu compte que ce sujet pourrait être développé davantage pour répondre aux besoins de beaucoup de collègues qui doivent assumer cette tâche au sein de leur commune sans en avoir les compétences métier. Les cours proposés actuellement, que ce soit au CEP ou par des organismes privés, ne couvrent pas toutes les facettes de la Police des constructions et les secrétaires municipaux sont souvent démunis face à des élus qui pensent avoir les pleins pouvoirs dans ce domaine. Dans cette optique, nous avons initié une réflexion avec l'AVIATCO et engagé des discussions avec la CAMAC pour tenter de mettre en commun nos forces.

Anne Rizzoli prend la parole. A l'heure où, tant en Suisse que dans le reste de l'Europe, toute personne qui gère du personnel va être confrontée à deux problèmes majeurs les prochaines années : la pénurie de personnel, ainsi que la réponse aux attentes des jeunes générations, il semblait impératif d'axer cette année la **formation continue** de l'AVSM sur le thème des ressources humaines.

Les personnes présentes ont ainsi pu d'une part en apprendre plus sur comment « construire la maison RH », c'est-à-dire quels sont les outils de base et quelles sont les priorités, avec des exemples concrets tirés du quotidien des communes, présentés par des intervenants de premier ordre : Mme Carole Schwander, cheffe du Service des ressources humaines de Pully, et M. François Gonin, professeur HES honoraire. D'autre part, les participant.e.s, par la voix de Me Minh-Son Nguyen, ont pu se familiariser avec la notion du droit d'être entendu, afin d'être en mesure de gérer dans les formes, aux côtés de la Municipalité, ce type de procédure.

Ces thèmes, et plusieurs autres amenés par des spécialistes du Canton, ont ainsi été présentés en mai et juin à Morges lors de deux demi-journées de formation continue auxquelles près de 200 membres de l'AVSM ont participé. Pour rappel, les présentations faites lors de ces journées sont disponibles sur le [site internet de notre association](#).

Au travers de nos métiers, nous vivons une évolution constante et de nouveaux défis. Pour nous, rester au meilleur niveau des connaissances par la formation continue n'est pas une option, c'est un impératif. Le comité met dès lors un point d'honneur à concocter des formations qui correspondent à nos besoins, quel que soit le type de commune, grande ou petite. Les membres sont ainsi encouragés à faire part au comité de tout thème qui pourrait être présenté lors d'une prochaine édition.

Les prochaines sessions de formation seront organisées les mercredi 22 mai et jeudi 30 mai 2024.

Patricia Audétaz revient brièvement sur les **échanges privilégiés avec la DGAIC** sur de multiples sujets (procédure d'approbation des règlements communaux, révision de la loi sur les communes, rôle de l'administration dans le dépouillement, gestion des mutations lors des scrutins et amélioration de la communication avec les communes, notamment via le site du canton). MM. Schwaar et Duvoisin, ainsi que toute leur équipe, sont ici remerciés.

A noter encore que, cette année, le comité de l'AVSM est représenté dans un nouveau groupe de travail au niveau cantonal, constitué de représentants de l'ACI (administration cantonale des impôts), de la DSI (direction des systèmes d'information), de la DGAIC et de l'AVDCH, dont l'objectif, en application de la loi fédérale sur l'**harmonisation des registres** des habitants et d'autres registres officiels de personnes, est de normaliser le contenu et améliorer la qualité des registres, ainsi que de faciliter et automatiser les échanges entre les différents services administratifs.

Le comité s'attache également à rencontrer régulièrement des représentants des **associations sœurs**. Par exemple, le 14 juin 2023, le comité a été accueilli à Epalinges par l'Association vaudoise des secrétaires de Conseils communaux et généraux (ASCCGV), où nous avons pu notamment échanger sur la formation continue et la mise en place des scanners et logiciels SuisseVote lors des scrutins.

Pour la première fois, le 17 mai dernier, le comité a rencontré le comité de l'Association vaudoise des ingénieurs, architectes et techniciens communaux (AVIATCO) pour explorer de nouvelles pistes de collaboration entre nos deux associations.

Le 27 septembre, le comité de l'Association des secrétaires et caissiers communaux du Valais romand nous a honorés de sa présence à Yverne pour un échange intercantonal toujours très enrichissant. Le choix de la Badouxthèque, en plein pendant les vendanges, pour organiser notre séance n'était bien entendu qu'un heureux hasard !

Pour terminer ce chapitre, la présidente mentionne encore sa participation, pour la première fois en date du 18 janvier, à une séance réunissant les présidentes et présidents des associations professionnelles des communes vaudoises pour échanger sur les différents enjeux auxquels les professionnels des communes sont confrontés.

Un autre sujet qui tient à cœur de la présidente, c'est la **communication**. Le comité a décidé de faire appel à Infomaniak pour la création et l'envoi de notre newsletter et ainsi éviter les nombreux blocages. Cette nouvelle plateforme nous permet d'effectuer les envois « en masse », comme l'invitation à cette assemblée générale par exemple. Les statistiques fournies indiquent que plus de 200 membres ouvrent chacune des 5 newsletters qui ont été envoyées cette année et aucune commune ne s'est désabonnée jusqu'à présent. Ces résultats nous encouragent à continuer d'exploiter ce canal de communication. Et même si ce sujet ne concerne pas tous nos membres, le comité a aussi décidé d'utiliser la newsletter pour informer de la mise sur pied d'une plate-forme d'échanges avec la CIP (caisse intercommunale de pension) suite aux réactions de plusieurs communes à l'annonce de l'augmentation des cotisations.

Le groupe AVSM sur LinkedIn a dépassé les 90 membres et nous avons timidement essayé de l'animer avec quelques posts, mais sans beaucoup de succès pour l'instant. Nous ne nous avouons toutefois pas vaincus et allons remettre l'ouvrage sur le métier en 2024.

Patricia Audétat termine avec un retour sur le **soutien apporté aux collègues**. Cette année encore, bien malheureusement, trop de nos collègues ont été confrontés à des situations professionnelles compliquées, à des pressions internes ingérables, allant jusqu'à menacer leur poste de travail, leur réputation professionnelle et leur intégrité personnelle. Preuve en sont les statistiques de notre protection juridique au 30 juin 2023 (41 cas annoncés sur 77 membres actifs, soit un taux de plus de 50%, avec une charge de sinistres de plus 700% !). Et ce n'est que le sommet de l'iceberg si l'on considère que la majorité des personnes en difficulté n'ont plus la force de se battre et préfèrent souvent fuir plutôt que d'affronter une procédure juridique psychologiquement insupportable.

Le comité a exploré plusieurs pistes pour tenter de désamorcer les situations en amont avant la fin inéluctable des relations de travail qu'annonce la procédure juridique. Nous avons essayé de proposer des formations, de type « gestion de conflits », pour donner les moyens d'intervenir au niveau de la prévention, mais il n'existe pas de baguette magique pour éviter la dégradation d'une situation conflictuelle. Nous avons proposé, dans le cadre de la révision de la loi sur les communes, la création d'un poste d'Ombudsman, qui permettrait d'avoir un avis d'expert neutre et de pouvoir faire appel à une instance externe disposant de compétences professionnelles étendues lors d'un conflit ou de divergences de vues, mais cette proposition ne semble pas vouloir être retenue par les instances cantonales pour l'instant.

Nous sentant un peu démunis face à cette situation, nous avons décidé de faire appel à des professionnels et proposons de mandater Unisanté pour réaliser une étude sur l'exposition des secrétaires municipales et des secrétaires municipaux aux facteurs de risques psycho-sociaux. Ce projet sera formellement soumis à l'approbation des membres dans le cadre de la validation du budget (cf. pages 7 et 8). L'objectif est d'évaluer la perception de l'état de santé des membres de l'AVSM et le lien avec l'activité professionnelle, d'identifier les ressources dont nous disposons pour faire face aux contraintes psycho-sociales et, au final, de proposer des pistes d'actions adaptées au contexte spécifique de notre fonction.

Giancarlo Stella revient sur la situation de notre **protection juridique**. La charge de sinistres est insoutenable pour l'assurance qui, sans changement, annonce une augmentation de la prime annuelle de 250% (et passerait ainsi de fr. 40.00 à fr. 140.00 !). Il a donc pris contact avec d'autres établissements d'assurances, mais le montant de la prime resterait conséquent. Cette situation a conduit le comité à mener d'autres réflexions et la question de l'affiliation obligatoire s'est posée dans ce contexte. Elle permettrait de réduire la prime annuelle pour tous les membres de l'AVSM mais serait dans ce cas imposée à tous. Le comité poursuit donc ses réflexions et négociations avec différents établissements d'assurance et renonce finalement, à tout le moins pour l'instant, à proposer à ses membres une quelconque modification des montants d'affiliation.

Rachel Duronio a été élue l'année dernière au comité. Dans le cadre de la gestion du **site internet**, elle a coordonné le projet photos lancé avec les communes de La Tour-de-Peilz, Mex, Allaman, Echandens, Begnins, Crans et Lausanne, qui se sont portées volontaires et sont ici remerciées.

Elle a également intégré le comité de rédaction du **journal « PointCommune ! »**. Grâce à une collaboration étroite entre l'UCV, en particulier M. Eloi Fellay, directeur, et Mme Stéphanie Andréjack, chargée de communication, et les associations de professionnels communaux, des articles de qualité sont ainsi présentés dans chaque édition. Une des principales nouveautés, notamment pour faire face à la pénurie du personnel, est le remplacement de la rubrique « Vaud du Ciel » par une nouvelle rubrique appelée « Point métiers », afin de faire découvrir et mettre en valeur toutes les professions existantes inhérentes aux communes. Les communes qui ont au sein de leur personnel des profils ou des métiers atypiques ou sortant de l'ordinaire et qui pourraient être intéressants à présenter sont invitées à prendre contact avec elle. Lors du prochain « PointCommune ! » il y aura également un article sur l'assemblée générale. M. Guenat, photographe, est présent aujourd'hui pour immortaliser quelques images dans ce but.

Enfin, **Chloé Carrara** présente l'état de l'**effectif des membres**. En 2023, notre association compte 355 membres actifs pour 285 communes et 2 associations intercommunales. 5 membres d'honneur, 10 secrétaires itinérants et 26 retraités. Notre association a recensé 55 inscriptions depuis notre dernière assemblée générale et 42 démissions. Au nom du comité, elle souhaite la bienvenue aux 19 nouveaux membres présents aujourd'hui :

- Monsieur Siegfried Chemouny, Secrétaire municipal adjoint, Aigle
- Ajouter Anouk Bulliard, Secrétaire municipale, Orzens
- Madame Stéphanie Baud, Secrétaire, Association scolaire intercommunale Apples-Bière et environs
- Madame Sophie Berthoud, Secrétaire municipale adjointe, Mont-sur-Rolle
- Monsieur Philippe Bovey, Secrétaire municipal, Gland
- Madame Natacha Bruchez, Secrétaire municipale, Bogis-Bossey
- Madame Anouk Bulliard, Secrétaire municipale, Rueyres
- Madame Isabelle Caille, Secrétaire municipale, Vulliens

- Madame Michelle Fournier, Secrétaire municipale, Saint-Sulpice
- Madame Sylvie Grognez-Baudevin, Secrétaire municipale, Goumoëns
- Madame Annick Kosel, Secrétaire, AISGE Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs
- Monsieur Serge Noverraz, Secrétaire municipal adjoint, Borex
- Monsieur Mathieu Palma, Secrétaire municipal, Commugny
- Madame Sophie Piccand, Secrétaire municipale, Noville
- Madame Florence Roiné, Secrétaire municipale adjointe, Gingins
- Madame Letizia Sauterel, Secrétaire municipale, Villarzel
- Madame Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, Sainte-Croix
- Monsieur Grégoire Vagnières, Secrétaire municipal, Belmont-sur-Lausanne
- Madame Angélique Vuille-Bille, Secrétaire municipale, Montagny
- Madame Tu Wüst, Secrétaire municipale, Rolle

La légère augmentation des membres est positive puisqu'elle permet de favoriser le partage d'expériences avec davantage de collègues. On peut toutefois regretter de constater que certaines communes accusent un taux de rotation impressionnant. En tous les cas, afin de recevoir correctement et dans les temps les informations utiles de la part du comité, les collègues qui assurent des remplacements ou qui changent de communes sont invités à annoncer les changements via le [formulaire de mutation](#).

Rapport des comptes

La présidente passe la parole à **Anne Décaillet**, boursière de notre association. Elle présente les comptes de l'exercice 2022-2023 dont le résultat est le suivant :

- charges : CHF 40'007.26
- produits : CHF 48'467.00
- bénéfice : CHF 8'459.00

Elle explique que certaines charges ont été adaptées (frais du comité notamment). La location du CUBE, pour les journées de formation, est pour l'instant offerte par la ville de Morges.

Rapport de la Commission de vérification des comptes

Les communes vérificatrices sont Ecublens et Epalinges.

Le [rapport](#) est signé par nos collègues Pascal Besson et Sarah Miéville. Cette dernière lit le rapport et conclut par la recommandation d'accepter les comptes 2022-2023.

Approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2022/2023

L'assemblée générale décide à l'unanimité (moins 1 abstention) :

1. d'adopter les comptes et la gestion de l'année 2022-2023 et le rapport de la commission de vérification
2. de donner décharge au comité et à la trésorière de leur mandat respectif pour l'année écoulée.

Fixation de la finance d'entrée et de la cotisation annuelle pour l'exercice 2023/2024

La cotisation annuelle s'élève à fr. 60.00 pour les membres (fr. 25.00 pour les retraités). La finance d'entrée s'élève quant à elle à fr. 10.-.

La proposition de maintien (statu quo) du montant des cotisations est acceptée à l'unanimité.

Approbation du budget de l'exercice 2023/2024

Mme Anne Décaillet donne quelques informations :

- le budget présente un déficit de CHF 16'050.00 lié au projet d'étude à confier à Unisanté,
- le montant de la location du CUBE reste budgété même s'il est régulièrement offert par la ville de Morges.

Elle propose à l'assemblée générale d'approuver le budget 2023-2024. Ce projet de budget présente ainsi :

- charges CHF 62'200.00
- produits CHF 46'150.00
- excédent de charges CHF 16'050.00

Le budget est adopté à l'unanimité.

Modification des articles 22 et 25 des statuts de l'AVSM

Les modifications soumises avec la convocation à cette assemblée visent à mettre en conformité les statuts avec le fonctionnement actuel du comité pour tenir compte du fait que les activités de « secrétariat » sont en réalité partagées entre plusieurs membres.

Concrètement, les modifications proposées sont :

22 secrétariat

le secrétaire assure la correspondance de l'AVSM et tient à jour le fichier des membres, rédige les convocations et assure la conservation et le classement des archives. Le comité peut désigner un secrétaire aux procès-verbaux, qui assurera la rédaction et l'envoi des procès-verbaux du comité et de l'assemblée générale.

25 indemnités (art. 16 g)

une indemnité globale est versée annuellement au comité. Le président, le secrétaire et le caissier touchent une indemnité de fonction. Les membres du comité ont droit au remboursement de leurs frais effectifs et de leurs déplacements.

La modification des articles 22 et 25 des statuts de l'AVSM est approuvée à l'unanimité.

Election du comité

La Présidente explique qu'après 2 ans d'activité, notre collègue Anne Rizzoli est contrainte de démissionner, car la Municipalité d'Yverdon-les-Bains lui a confié la création d'un nouveau service dédié à la transformation numérique, nécessitant de quitter sa fonction de secrétaire municipale adjointe et par conséquent, de démissionner de notre association. Le comité de l'AVSM la félicite chaleureusement pour cette nomination, mais regrette de perdre une membre de qualité :

« Anne, en quelques mois, tu es rapidement devenue un élément moteur du comité, prenant en charge l'organisation des demi-journées de formation et nous faisant bénéficier de tes connaissances pointues en matière de protection des données. Nous avons apprécié ton sens de l'analyse et tes propositions judicieuses, ta rigueur organisationnelle et bien entendu, ta bonne humeur. Je te souhaite beaucoup de satisfaction dans ce nouveau challenge, que j'en suis sûre, tu n'auras aucune peine à relever. »

Anne Rizzoli adresse à son tour ses remerciements :

« Je tiens à vous exprimer mes remerciements les plus chaleureux pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ces deux ans au comité de l'AVSM. Cette charge a été pour moi une bouffée d'oxygène, qui m'a permis :

- de sortir des problèmes inhérents à ma commune ;*
- de voir que toutes les communes vaudoises étaient confrontées aux mêmes défis et que travailler ensemble est indispensable, en particulier pour l'efficience des ressources ;*
- de profiter de la diversité du canton de Vaud – en tant que Genevoise établie depuis deux décennies dans la Broye, j'ai eu en effet par exemple le privilège, grâce à l'AVSM, de découvrir où se situe la commune de Roche et son magnifique hôtel de ville !*

Merci encore pour cette découverte et pour les nombreux partages et bonne suite au nouveau comité. »

Ce départ implique le remplacement d'une personne au sein du comité. M. Julien Mora, de la Commune d'Avenches, présente Cynthia Thöny, secrétaire municipale de Payerne, qu'il décrit comme connaissant parfaitement les enjeux des communes. Cynthia travaille depuis 11 ans à Payerne, d'abord au sein du greffe où elle a notamment formé les apprentis. Nommée ensuite adjointe, elle est finalement devenue secrétaire municipale il y a deux ans. Très engagée dans l'organisation de manifestations sportives et culturelles, Cynthia est une grande travailleuse, motivée, flexible et toujours joviale.

Elle est élue par acclamation.

Les autres membres du comité sont quant à eux d'accord de renouveler leur mandat.

Réélection des 7 autres membres du comité (en bloc)

- M. Giancarlo Stella, secrétaire municipal à Morges, entré au comité en 2004
- Mme Anne Décaillet, secrétaire municipale à Aigle, entrée au comité en 2011
- Mme Patricia Audétat, secrétaire municipale à Vich, entrée au comité en 2016
- M. Yves Leyvraz, secrétaire municipal de Chavannes-près-Renens, entré au comité en 2017
- Mme Elisabeth Jordan, secrétaire municipale itinérante (élue en 2019)
- Mme Chloé Carrara, secrétaire municipale à La Sarraz, entrée au comité en 2022,
- Mme Rachel Duronio, secrétaire municipale à Roche, entrée au comité en 2022.

Le comité in corpore est réélu à l'unanimité par acclamation.

Election de la Présidente

Le vice-président, Giancarlo Stella, prend la parole et remercie Mme Patricia Audétat pour cette première année de présidence.

Elle est réélue par acclamation. La Présidente remercie l'assemblée et se réjouit de poursuivre sa mission.

Election des communes vérificatrices des comptes

La commune d'Ecublens est sortante. Epalinges et Essertines-sur-Yverdon seront vérificatrices en 2024.

Pour la fonction de vérificatrice suppléante, le comité propose la première commune dans l'ordre alphabétique suivant Essertines-sur-Yverdon et présente aujourd'hui, il s'agit de la Commune de Ependes représentée par Jacqueline Collet qui accepte cette responsabilité.

Nouvelle commission (AG 2023) composée des communes de

- Epalinges (1ère vérificatrice)
- Essertines-sur-Yverdon (2^e vérificatrice)
- Ependes (suppléante)

Remise des diplômes AVSM (25 ans d'activité)

Il n'y en a pas cette année.

Allocution de Mme la Conseillère d'Etat d'Etat Christelle Luisier Brodard, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport

Mme la Conseillère d'Etat remercie les membres de notre association pour le fort investissement quotidien et l'engagement auprès de la population. Les communes constituent le premier échelon institutionnel et le personnel communal incarne ainsi un interlocuteur important pour les citoyennes et les citoyens vaudois.

Elle relève également le travail de fond entrepris par la DGAIC pour soutenir les communes, que ce soit au travers des accords négociés au sujet de la NPIV, mais également dans tous les domaines dans lesquels canton et communes ont des compétences partagées.

En particulier, l'aménagement du territoire est au cœur des préoccupations actuelles du canton et des communes. La croissance démographique importante implique d'accompagner ce développement au travers de nombreux enjeux (logements, climat, préservation de l'environnement, agriculture, protection du bâti etc.).

Elle souligne l'importance des équilibres à trouver dans un contexte où les contradictions sont difficiles à concilier. Elle cite l'exemple de la question du logement : la loi pousse à densifier vers l'intérieur pour éviter le mitage mais les autorités peinent à démontrer que ces projets sont profitables et les refus par la population s'enchaînent. Il faut revoir les procédures et travailler sur l'implication de la population afin de poursuivre un développement équilibré du canton.

Les prochaines dates à retenir sont :

- Journée romande de géoinformation, le 14 novembre 2023,
- Forum vaudois du logement, le 23 novembre 2023, Beaulieu.

La présentation complète de Mme Luisier-Bordard est disponible sur le [site de l'AVSM](#).

Lieu et date de la prochaine assemblée générale

Notre 74^e assemblée générale se tiendra **vendredi 11 octobre 2024 à Echandens**, dans le district de Morges.

En 2025, nous serons à Method, dans le district du Jura-Nord vaudois.

En 2026... à suivre.

Information du comité

Formation initiale 2023 : jeudis 2 et 9 novembre 2023 à Morges – les invitations seront envoyées tout de suite après l'AG.

Journées de formation 2024 : 22 et 30 mai 2024 à Morges.

Propositions individuelles et divers

Néant.

Conclusions

La Présidente clôt officiellement cette 73^e assemblée générale de l'AVSM.

Elle remercie les différents intervenants de ce jour, soit Mme la Conseillère d'Etat, M. le Professeur Stéphane Genoud (qui a dû quitter l'assemblée dans l'intervalle), M. le Préfet, M. le Syndic et M. Schwaar. Elle remercie également la Commune de Trélex, en particulier notre collègue Lucia Conti, pour son accueil et la parfaite organisation de cette journée.

Elle annonce le temps de l'apéritif, offert par la commune de Trélex, avant de passer au repas à 12h30.

La présidente

Patricia Audétat



Prise du PV

Chloé Carrara

